

## AUTRICHE

Date des élections: 1<sup>er</sup> mars 1970.

### Caractéristiques du Parlement

Le Parlement autrichien est formé de 2 Chambres:

— Le Conseil national (*Nationalrat*) fort de 165 membres, élus pour une durée de 4 ans, qui représentent l'ensemble de la population.

— Le Conseil fédéral (*Bundesrat*) composé de 54 membres élus par les Diètes provinciales. La province la plus peuplée est représentée par 12 Conseillers fédéraux; en divisant le nombre de ses habitants par 12 on obtient un quota qui sert à calculer le nombre de représentants (3 au minimum) de chaque province au Conseil fédéral.

Le 1<sup>er</sup> mars 1970, les citoyens autrichiens se sont rendus aux urnes afin de renouveler les membres du Conseil national à l'échéance normale de la précédente législature.

### Système électoral

Est électeur tout citoyen autrichien, sans distinction de sexe, ayant atteint 19 ans le 1<sup>er</sup> janvier de l'année durant laquelle se déroulent les élections, sain d'esprit et n'ayant pas été condamné pour crime.

La vote est obligatoire dans 3 provinces fédérales, la Styrie, le Tyrol et le Vorarlberg, pour tous les électeurs qui ne justifient pas d'un empêchement valable. Les listes électorales sont révisées en permanence.

Est éligible au Parlement tout électeur ayant atteint 25 ans le 1<sup>er</sup> janvier de l'année durant laquelle se déroulent les élections, à l'exclusion de certains hauts magistrats. Les candidatures doivent être présentées dans une circonscription déterminée par 200 électeurs.

Les membres du Conseil national sont élus dans 25 circonscriptions au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges selon la méthode Hagenbach-Bischoff. (Le quotient électoral est obtenu en divisant le nombre de suffrages valablement exprimés dans chaque circonscription par le nombre de sièges à pourvoir plus un.)

Il est procédé à une deuxième répartition à l'échelle nationale en fonction des restes de voix et selon la méthode d'Hondt.

Les vacances dans l'une ou l'autre Chambre en cours de législature sont remplies par les suppléants élus à cet effet en même temps que les Conseillers nationaux et fédéraux.

## Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Depuis l'instauration, en 1945, de la II<sup>e</sup> République, 2 formations politiques prédominent en Autriche: le Parti populiste (conservateur), héritier du Parti chrétien social, dirigé par M. Klaus, chancelier sortant, et le Parti socialiste conduit par M. Kreisky et qui se réclame de l'ancien Parti social-démocrate ainsi que des socialistes révolutionnaires. Ces deux partis avaient conclu en 1945 un pacte de coalition dans le but d'assurer la reconstruction de l'Etat autrichien mais cette alliance fut rompue avant les élections de 1966 remportées par les populistes.

Les autres groupements politiques sont le Parti libéral, constamment représenté au Parlement, le Parti communiste, qui n'y occupe plus de sièges depuis 1956, le Parti national-démocrate et le Parti démocratique du progrès fondé en 1966 par des socialistes dissidents sous la conduite de M. Olah et déjà en déclin.

Les 2 grands partis ainsi que les Partis libéral et communiste firent campagne dans les 25 circonscriptions tandis que le Parti démocratique du progrès ne présenta de candidats que dans 20 d'entre elles et le Parti national-démocrate dans 7 seulement.

Les populistes qui portaient au crédit de leur gestion l'expansion certaine de l'économie du pays n'apportèrent guère d'idées nouvelles lors de la campagne électorale tandis que les socialistes insistaient sur la nécessité d'un renouveau profond et notamment d'instaurer des réformes dans les domaines fiscal, militaire et électoral.

Lors de la publication des résultats du scrutin, qui marquèrent la victoire quelque peu inattendue du Parti socialiste, des observateurs estimèrent que celle-ci s'expliquait en partie par l'attrait que les prises de position des candidats socialistes avaient exercé sur les jeunes gens soucieux de changement que l'abaissement de 21 à 19 ans de la majorité civique autorisait à voter pour la première fois.

On notera encore que le Parti populiste enregistra des pertes dans les régions rurales où il avait jusqu'alors de solides assises.

Après qu'eut été envisagée puis abandonnée la constitution tour à tour d'un gouvernement de petite coalition (socialistes-libéraux) puis de grande coalition (socialistes-libéraux), M. Kreisky forma le 21 avril un cabinet composé uniquement de membres de son Parti.

## Données statistiques

### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Nationalrat

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	5 045 714
Votants . . . . .	4 678 593 (92,9 %)
Bulletins nuls . . . . .	43 331
Suffrages valablement exprimés . . . . .	4 635 262

Formation politique	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges au <i>Nationalrat</i>
Parti socialiste (SPOe) . . . . .	2 235 905	48,4	81 (+7)
Parti populiste (OeVP) . . . . .	2 078 010	44,69	79 (-6)
Parti libéral (FPOe) . . . . .	254 363	5,45	5 (-1)
Parti communiste (K P O e) . . . . .	46 689	0,40	— (=)
Parti démocrate du progrès (DFP)	17 405	0,35	— (=)
Parti national-démocrate (NPD) .	3 484	0,10	- (=)
Divers . . . . .	237	—	- (=)
			165

### 2. Répartition des membres du Nationalrat par catégories professionnelles

Employés . . . . .	59
Fonctionnaires . . . . .	50
Hommes d'affaires et commerçants . . . . .	19
Agriculteurs, propriétaires . . . . .	19
Ouvriers . . . . .	10
Divers . . . . .	8
	165

### 3. Répartition des membres du Nationalrat par sexes

Hommes	157
Femmes.	8
	165

### 4. Moyenne d'âge des membres du Nationalrat: 51 ans